

Compte-rendu de l'Atelier 2 sur les communs et l'économie contributive

Vers un dispositif de co-production de commun ? *Inventer, accompagner et développer des communs utiles pour le territoire de Genève*

Co-organisateur
GENÈVE 2050
Fondation pour l'urbanisme ouvert

Partenaire
SDG Solutions Space

Le 02 Septembre 2022, de 8h30 à 13h30 - Espace "Grand Genève et Genève en transition », Gare des Eaux-Vives

Le 2 septembre 2022 s'est tenu à l'espace « Grand Genève et Genève en transition », situé à la gare des Eaux-Vives et mis à disposition par le département du territoire par l'Etat de Genève, un atelier contributif regroupant divers acteurs intéressés à déployer une nouvelle approche sur les communs pour enrichir les politiques publiques et répondre aux enjeux de la transition écologique et sociale :

- des représentants de l'Etat et de l'Hospice Général;
- des chercheurs et experts travaillant sur les communs;
- des membres de la société civile engagés dans des démarches d'intérêt général liées aux communs.

Ce second atelier fait suite à l'atelier qui s'est déroulé le 6 mai dernier en présence de Benjamin Coriat, professeur à l'Université des sciences économiques à la Sorbonne, auquel ont participé les membres de la commission interdépartementale de prospective de l'Etat de Genève (GE2050), ainsi que des représentants de la Ville de Genève et de l'Hospice général. Ce premier atelier a permis de faire un éclairage théorique sur l'approche des communs ainsi que de proposer des perspectives d'actions.

Deux documents sont issus de ce premier atelier (une note de synthèse et une note d'approfondissement) et une vidéo sont accessibles sur le lien suivant : <https://3ddge.ch/html/node/2969>

De ce premier atelier, sont en particulier ressorties les perspectives d'action suivantes :

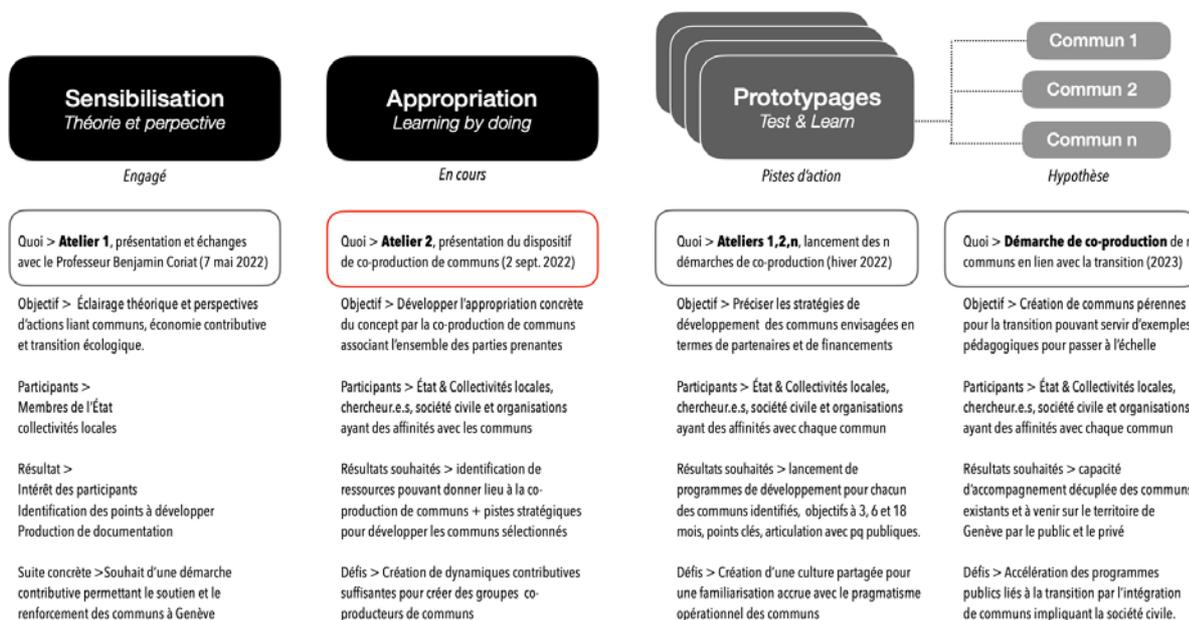
- S'inspirer et tirer des enseignements de l'expérience d'autres collectivités publiques dans la mise en place de communs ;
- Référencer les initiatives qui constituent des communs, ou qui sont entre-deux, ainsi que les échecs ou déficiences ayant eu lieu sous cette forme d'organisation;
- Déterminer les domaines de l'administration publique dans lesquels des projets-pilotes pourraient être menés avec l'appui de personnes référentes (eau, santé, etc.);
- Identifier les outils de l'Etat pouvant être transformés pour inclure ou favoriser les communs (appels d'offre, subventions, aides financières, etc.);
- Initier des partenariats de type « public/communs » ;
- Collaborer avec les chercheurs et acteurs locaux travaillant sur les communs et favoriser la mise en place d'une "communauté de communs".

L'objectif d'une démarche contributive permettant le soutien et le renforcement des communs à Genève a donc été à l'origine de ce deuxième atelier. Cet atelier a réuni des représentants de collectivités publiques, des chercheurs/experts ainsi que des représentants de la société civile engagés ou intéressés par l'approche des communs, et de co-construire la suite de la démarche de manière collaborative. Il s'agissait, d'une part, de faire en sorte que les participants s'approprient concrètement la notion « des communs » en tentant de co-produire des communs ("learning by doing"), et d'autre part, d'inscrire cet atelier dans une perspective de continuité pour favoriser leur développement sur le territoire du Grand Genève.

L'image ci-après sur illustre la proposition d'un "dispositif de co-production des communs" inscrit dans la démarche globale des deux ateliers de l'initiative « Communs, climat et économie contributive ».

Proposition pour un dispositif de co-production de communs

Initiative de prospective GE2050 sur l'économie contributive et les communs menée par l'Etat de Genève
Vers un dispositif de co-production de commun



- L'atelier d'appropriation orientera les stratégies de co-production de communs.
- Les prototypages permettront de vérifier l'hypothèse de co-production de communs utiles pour la transition.



2- Partie 1 / Liens entre domaines public et communs, approche théorique et études de cas

Une première partie de cet atelier a été consacrée à la mise en contexte de ce deuxième atelier avec un bref retour sur les conclusions développées lors du premier atelier. Il a été rappelé que pour le professeur Benjamin Coriat, intervenant au premier atelier, les pouvoirs publics ont un rôle primordial de soutien et d'accompagnement des communs pour réussir la transition sociale et environnementale.

Pour rappel, un commun est une forme d'organisation partagée **d'acteurs multiples** autour d'une **ressource**, de laquelle découle **des droits et obligations**, donnant lieu à un mode de gouvernance orienté vers une gestion durable de la ressource, qui favorise la reproduction des écosystèmes. Cette notion a aussi comme grand intérêt de sortir de la dichotomie qui oppose le privé au public ; elle favorise la contribution des citoyens et citoyennes et de nouvelles initiatives locales.

Par la suite, avant les travaux en groupes, une première session de partage a eu lieu avec l'apport théorique d'un chercheur et les éclairages de deux personnes du domaine public utilisant les communs sur le territoire de Genève.



2.1 Présentation des interactions entre Etats et communs (par François Xavier-Viallon)

M. Viallon François-Xavier, responsable de projet à la Haute école fédérale en formation professionnelle, a mis en exergue quatre modalités possibles d'interaction entre l'Etat et les communs:

- La **médiation** est une modalité dans laquelle l'organisation communautaire modifie les représentations et/ou les normes de ses membres afin de mettre en œuvre les objectifs de la loi (par exemple: ceci est exemplifié par les sociétés de chasse en régime d'affermage et les objectifs de stabilité des populations de cerfs et de chevreuils).
- L'**infusion** fait référence aux savoirs et pratiques de l'organisation communautaire qui permettent d'améliorer la mise en œuvre de la politique publique. C'est une logique du bas vers le haut. Cela a été illustré par les représentants de consortages de bisses qui apportent leurs pratiques dans le comité intercommunal de l'eau à Crans Montana afin d'échanger de l'eau entre municipalités pour éviter les pénuries d'eau.
- La **complémentarité** met en avant la mobilisation des ressources de l'organisation communautaire afin de compléter la mise en œuvre de la politique publique (la bourgeoisie de la ville de Berne qui met à disposition des parcelles de terrain pour construire des logements d'utilité publique en constitue un exemple).
- La **résistance** de la part de l'organisation communautaire lorsque l'organisation communautaire bloque la mise en œuvre de la politique publique. (Cette modalité a été illustrée par les consortages d'alpage dans les cantons d'Uri et d'Obwald qui pâturèrent les forêts jusque dans les années 1950, alors que la loi prévoyait depuis 100 ans une séparation des usages).

2.2 L'Espace 3DD, quand le Département du territoire co-produit un commun (par Frédéric Josselin)

M. Josselin Frédéric, chef du service concertation et communication au sein du département du territoire, explique la co-production d'un commun par le département avec l'exemple de l'[espace 3DD](#), lieu entièrement équipé à la disposition des citoyen-nes pour des fins de concertation et de participation. Les ressources de cet espace sont partagées, suivant des règles d'utilisation définies, pour rendre possible la contribution de toutes celles et ceux qui souhaitent agir pour un développement qualitatif du territoire en mettant à disposition gratuitement un lieu équipé. Il s'agit d'un investissement démocratique en faveur des dynamiques citoyennes.

2.3 Le Programme ECO Jeunes, quand l'Hospice général co-produit un commun (par Sabrina Cervoni)

Mme Cervoni Sabina, chargée de projet au sein de l'Hospice général a fait part lors d'une troisième intervention de l'usage du mode d'organisation des communs avec l'exemple du [programme ECO Jeunes](#). L'abréviation ECO renvoie aux mots-clés "écosystème", "écologique", "économie" et "écoute". Ce sont quatre notions à prendre en considération dans la construction de l'insertion professionnelle et l'action sociale. Ce programme prend place au sein d'un tiers-lieu, [Ideavox](#), qu'est une maison en libre accès pour les jeunes, dont l'environnement est propice à l'apprentissage, à l'entrepreneuriat et aux rencontres. Ideavox est un espace libre, rassemblant une mixité de publics. Il est disruptif par sa capacité à casser les codes administratifs et à favoriser l'émergence des besoins véritables des personnes. Sa gouvernance s'établit autour de règles de fonctionnement qui participent à l'absence d'exclusion et favorise une coproduction des règles de vie. Mme Cervoni relève également l'importance du travail en réseau grâce à des soirées participatives qui ont lieu à Ideavox. Ce tiers-lieu s'inscrit dans une démarche collective d'économie contributive où le renforcement des capacités des personnes via la mise en commun des connaissances est valorisé et dans lequel le commun se matérialise par l'espace, les données informationnelles, et le cadre de référence.

La démarche contributive passe par une relation contribution–contributeurs qui favorise le partage des savoirs, la mise en capacité des personnes, les envies d'entreprendre pour apprendre, la coproduction d'une culture commune avec notamment les logiciels libres et une vitalité du lieu et des échanges. L'ensemble est porteur d'une forte utilité sociale.

La démarche contributive et l'usages de communs favorise l'épanouissement des jeunes en insertion sociale via:

- La documentation des activités pour inspirer d'autres acteurs (modélisation de la méthode)

- La certification des compétences : créer des activités (l'évènement annuel "Festijovial")
- La création et l'expérimentation d'outils (méthode d'autoévaluation, revenu contributif, etc)

3- Partie 2 / Passer à l'action et exemplifier les partenariats publics - communs ; tentatives de co-production et d'identification de communs utiles pour Genève

Il s'agit d'une expérience de co-production concrète de communs.

3.1 Présentation de SDG Solution Space pour la poursuite de cet atelier (par François Grey)

En préalable, M. Grey François, professeur et directeur de Geneva-Tsinghua Initiative à l'Université de Genève (UNIGE) évoque la **possibilité fournie par l'UNIGE de poursuivre les axes de travail de cet atelier au travers de l'implication, dès le semestre d'automne 2023, des étudiant.e.s du Master in Innovation, Human Development and Sustainability (MIHDS)**, issu d'un partenariat entre l'UNIGE et les organisations de la Genève internationale. Il présente notamment le [SDG Solution Space](#), espace innovant situé au cœur du quartier international (au Campus Biotech), inauguré en 2017 par l'UNIGE. Cet espace joue un rôle d'intermédiaire entre les activités de recherche et d'éducation et une large palette de partenaires de la Genève internationale et du monde entier. Il développe des programmes d'éducation innovants et d'innovations résultant de dynamiques d'intelligence collective ouvertes et contributives originales dont la valeur sociale réside dans la création de communs de connaissance et le développement de solutions originales à des défis écologiques et sociétaux non résolus. Ce lieu et le MIHDS s'inscrivent dans le cadre du mandat de l'UNIGE dont la mission est de soutenir la Genève internationale.

3.2 Travail en groupes

Les groupes de travail ont cherché à identifier des communs à co-construire pour accompagner la transition du territoire de Genève.

Objectif : identifier au maximum cinq communs avec la possibilité d'utiliser la trame suivante pour faciliter l'identification et la comparaison,

- **Une ressource partagée**
... autour de laquelle des acteurs s'associent, que cette ressource soit donnée ou produite, qu'elle soit matérielle ou immatérielle. Par définition, cette ressource n'est pas objet d'une propriété exclusive ou privative.
- **Des droits et les obligations...**
... attribués autour de cette ressource à différents types d'acteurs qui permettent l'exploitation de la ressource et la pérennité de son écosystème.
- **Une communauté d'acteurs porteuse d'une gouvernance ...**
... qui permet l'application des droits et des obligations de façon à préserver , de manière consciente et régulière dans le temps la ressource et son écosystème.

Tout cela s'est réalisé sans pré-définition de thématiques afin de laisser libre court à l'intelligence collective entre les différents membres des groupes de travail qui peuvent ainsi identifier les ressources existantes ou à inventer pour donner naissance à des communs à Genève.

3.2.1 Groupe de travail 1

Tout d'abord le groupe est parti sur la thématique de la santé et a constaté toute la difficulté qui réside concernant cette thématique. La **complexité de la santé** est qu'elle n'est pas un bien matériel, mais il s'agit aussi d'un bien

privé. Le groupe s'est posé la question s'il s'agit alors d'un bien commun ? Quelle porte d'entrée utiliser pour appliquer la notion des communs ? Convient-t-il d'utiliser les déterminants de l'air, ou de l'environnement ? La santé est à la fois une ressource et fait l'objet de politiques publiques. Ou convient-t-il de **se concentrer sur le système de soins de santé** ? La santé est aussi un important marché commercial, la question se pose de comment trouver une alternative à la logique marchande.

Le Rhône en tant que commun territorial constitue aussi un sujet intéressant. Il inclut une dimension transfrontalière et, en termes de règles de gouvernance, il y a du potentiel de développement. Pour ce qui est des droits, cela renvoie à la reconnaissance et au respect des droits propices au Rhône, aux libertés fondamentales, aux limites planétaires et aux règlements d'usage. En tant que communauté d'acteurs, il y a les habitants du bassin versant. Une réflexion géographique pourrait être menée, afin notamment d'identifier les pouvoirs publics concernés et par exemple définir des gardiens/sentinelles suivant un principe de milice, afin d'assurer sa protection.

Un autre projet évoqué est celui de la **plateforme d'échange de proximité de biens et de services**, que deux participants sont en train de développer. Il s'agit dans un premier temps de tester cette plateforme au sein d'une école, auprès de parents d'élèves. Celle-ci sera basée sur le logiciel libre et les principes collaboratifs. Un autre intervenant relève l'enjeu de comment intégrer ce type de plateforme collaborative et contributive sans devoir passer par des règles d'usage des institutions des GAFAM, mais aussi la question du "login unique" afin d'éviter de démultiplier les logins et comptes sur internet des usagers.

Est mentionné le **projet de mobilité FreeSpace** comme exemple de commun en émergence. Ce projet vise à développer une « nouvelle traversée du lac » au moyen de bateaux électriques capables d'embarquer des vélos électriques, afin de promouvoir la mobilité douce au travers et aux abords du lac. Il a la particularité de se mettre en place au travers de participations citoyennes, ouvrant vers la co-construction de nouveaux imaginaires et l'innovation ouverte par l'intelligence collective. La méthodologie utilisée et le patrimoine informationnel généré par ce processus font de ce projet un commun.

3.2.2 Groupe de travail 2

Avant d'entrer dans la détermination de communs, ce groupe a choisi de préciser la une distinction entre la notion de "biens communs" et celle de "communs" pour une meilleure compréhension du sujet. En effet, rappelons que, les **biens communs** correspondent à des ressources partagées (ou ouvertes) qui, sans règle de gestion spécifique, peuvent faire l'objet d'une appropriation privative et d'une exploitation non durable (comme l'eau, le climat, etc). Les **communs** s'en distinguent par le fait que leur gestion est organisée à travers des règles et un système de gouvernance conçus, précisément, pour les protéger de l'exploitation abusive et de la prédation. La notion de commun implique un mode de gouvernance en même temps que la non-propriété privée et une communauté d'acteurs engagés. Le but est justement de transformer les biens communs en communs par un travail collectif et mode de gouvernance partagé, qui en garantissent sa gestion durable. L'objectif ultime du commun est la préservation de la ressource. Il y a aussi l'aspect intergénérationnel qui entre en jeu dans un but de la préserver à long-terme tout en l'utilisant.

Il convient aussi de distinguer les **communs rivaux** (physiques dans la plupart des cas), qui impliquent un fort mode de gouvernance, de ceux **non-rivaux** (souvent numériques) comme les communs informationnels (ex: Wikipédia).

Ensuite le groupe a déterminé une liste de domaines pouvant donner lieu à la co-production de communs pour Genève :

- L'éducation;
- Le quartier: comme axe territorial pour redistribuer le pouvoir au niveau local;
- Les espaces verts et publics : l'importance de les mettre au profit du collectif;
- Les parcs : accord au sein du groupe qu'ils devraient devenir un commun pour le bien de la communauté afin de répondre aux différents besoins des citoyens genevois.

Les **parcs et jardins publics** concernent à la fois l'aménagement du territoire et l'architecture, mais aussi la mise en place d'une dynamique sociale. Cela renvoie à la capacité de fabriquer des relations, et est lié à comment on s'organise pour mieux vivre ensemble. Un parc a une dimension sociale, mais il pourrait aussi être lié à l'éducation. Un constat de la part de la société civile, notamment d'un participant d'Ecojeune, est que les parcs ne sont aujourd'hui plus utilisés dans un but de cohésion sociale et sont délaissés par les plus jeunes, absorbés par le monde virtuel et les réseaux sociaux. Un objectif pourrait donc être de redonner vie à ces espaces publics en leur apportant une valeur sociale et écologique et en leur redonnant un sens contributif au sein de la société. Le but serait aussi de préserver les territoires du Grand Genève en incluant les parcs. Ainsi, la co-création du commun autour des parcs publics serait valorisante et s'inscrirait dans une démarche de transition écologique et sociale du territoire.

Un consensus s'est établi au sein du groupe pour reconsidérer ces espaces et les transformer en communs au service des quartiers avec un mode de gouvernance partagé par les citoyens des quartiers. Cité en exemple, la maison de quartier et de l'[association l'Îlot 13](#), qui ont permis la réappropriation par les habitants de leur quartier, qu'ils puissent en prendre soin. De nos jours, la gestion des parcs et jardins publics relève de la compétence communale.

Une chercheuse de l'UNIL fait référence aux communs historiques, qui permettraient notamment aux communautés de prendre soin des choses ensemble tout en créant du lien social. Une meilleure conservation de la biodiversité et de la nature pourrait notamment être constatée, en contraste avec d'autres formes de propriété. On ne prend jamais autant soin de ce que l'on s'approprie.

Ce projet pourrait en outre être adaptable à d'autres projets pilotes sur le territoire, dans d'autres villes et lieux. Le projet de co-créer ce commun pourrait aussi favoriser le lien social et la santé sociale auprès des jeunes générations, face à l'impact du numérique sur celle-ci.

A ce titre, un membre relève que **92 tiers-lieux** ont été récemment recensés dans le Grand Genève, et ceux-ci ont un potentiel d'apport sur l'économie contributive et les communs. Ce sont des lieux de formation, d'activité sociale, de coopération, de transition professionnelle, qui ont la particularité d'amener une plus-value sociale et/ou écologique. Il y a une mission d'intérêt public à préserver ces lieux dont la [liste de ces tiers-lieux](#) est disponible sur le site smart-geneva.ch.

Il a été noté, l'importance du statut juridique pour qualifier des lieux en tant que commun (négociation avec la commune, licence "[creative commons](#)"). La licence « creative commons » implique les notions suivantes: librement utilisable, modifiable, distribuable. Au sein des créative commons les oeuvres se destinent à l'usage commun, partagé et dont l'usage commercial est autorisé dans l'optique d'avoir une économie de services autour de ce commun.

3.2.3 Propositions du groupe de travail 3

Au sein de ce groupe, est évoqué un **projet de création d'une école ouverte** au sein de l'enseignement public, avec le développement d'un patrimoine informationnel commun autour de pédagogies d'apprentissage progressistes. Est soulevée la question des brevets ouverts, issus de fonds publics et de sociétés à but non lucratif.

Les **vergers historiques de Genève** sont évoqués comme exemple de commun et menant à des questions sur la propriété foncière (à qui revient l'usage de droits) mais aussi sur la question de l'écologie (en termes de sol, qualité par exemple).

De même, les coopératives d'habitat participatives sont une illustration parfaite de commun appliqué à l'habitat : elles construisent moins cher et plus écologiquement que les promoteurs et créent davantage de cohésion sociale. Le droit d'habiter devrait amener les autorités et les fondations immobilières de droit public à privilégier ces acteurs.

La **question de l'eau a été évoquée, par rapport à sa gestion et l'accès aux données relatant son utilisation** (qui pollue quoi). Les acteurs associatifs dans ce domaine sont une ressource pour exploiter les informations mises à disposition par l'Etat sur la gestion de l'eau.

Les **rives du lac ont été proposées comme un cas idéal de mise place de commun** dans lequel un questionnement s'est prolongé sur la personnalité juridique du Lac Léman.

Le message que ce groupe a voulu faire passer en conclusion est qu'il faut **cesser d'être "politiquement correct"** : **la protection et préservation des ressources vitales « sacrées » (eau, air, sols, énergie...)** par la création d'un statut de commun devrait être un **objectif central des citoyens comme des autorités.**

3.2.4 Propositions du groupe de travail 4

Les participants ont fait un tour d'horizon des communs sur lesquels ils travaillent et ont déterminé les trois grands axes de communs suivants :

1. Les communs physiques ou territoriaux : tout ce qui concerne l'environnement (eau, air, ...), les terres agricoles avec les droits à bâtir. Est évoqué le quartier comme échelle intéressante pour l'appropriation des citoyens en tant que commun > **gestion communautaire des quartiers.**
2. Les communs numériques : des **plateformes comme porte d'entrée aux ressources partagées.** Comment les plateformes peuvent être considérées comme des communs (ex : plateforme de mobilité partagée, d'outils didactiques et éducatifs, de gestion de chaînes de production et distribution dans nos sociétés) ?
3. Favoriser les **conditions cadres facilitant l'émergence de ces communs** :
 - mettre en place **une rémunération** pour faciliter l'émergence de communs (ex : revenu universel, contribution spécifique);
 - développer **de compétences de gestion de communs** : soft skills et hard skills / savoir être et savoir-faire
 - développer **un modèle de gouvernance** avec des processus et règles partagées permettant une bonne gestion des communs;
 - **problématique du "temps"** pour créer les conditions-cadres nécessaires à la co-construction de communs: rivalités de nos temps comme ressource personnelle, mais il faudrait que le maximum de personnes puissent s'engager dans la démarche des communs, dès lors il conviendrait de leur donner le temps et les moyens de le faire.

Les **activités reproductives** sont au centre de notre société mais ne sont pas forcément considérées comme des communs.

> Partager à l'échelle de la communauté permettrait de sortir de certaines inégalités et séparation liées au genre
> Une meilleure redistribution des tâches des activités reproductives pourraient être effectuées à l'échelle d'un quartier.

4- Discussion finale

Ces projets et idées autour de la co-production de communs et de la possibilité de partenariats publics - communs amènent à se poser des questions clés :

- Quelle suite donner aux projets/idées de communs évoqués ?
- Comment prolonger cette belle dynamique alors que les participant.e.s sont occupé.e.s, ont des métiers, des vies personnelles?
- Comment éviter que cet atelier ne donne finalement aucun résultat ?

Alors que pour la majorité des participant la nécessité d'un cadre et de financements est nécessaire pour continuer, le fait que ce cadre soit encore à construire a été accepté. La discussion s'est alors orienté vers les possibilités de prolonger les échanges en espérant qu'une prise de conscience de partenaires publics ou philanthropiques puis porter l'initiative plus avant.

Les participants ont fait part des propositions suivantes :

- Invitation par le représentant d'Après-Genève de contribuer au développement d'une plateforme de mobilité partagée en cours de développement, ou à participer aux "vendredis de la transition" organisés par Après-Genève et dédiés aux questions de la transition écologique et sociale qui ont permis de démarrer de nombreux projets notamment à plus large échelle.

- Le représentant de la plateforme citoyenne AG!SSONS propose d'intégrer les idées/projets du présent atelier dans cette plateforme, qui constitue une base de données en ligne contenant des initiatives pour le bien commun et pouvant faire l'objet de votations futures.
- Le représentant d'Appel du Rhône invite les participants à se rendre à la deuxième Assemblée populaire du Rhône qui se déroulera du 10 au 13 novembre.
- Le représentant de SDG Solution évoque la possibilité d'utiliser les hackathons : les communs qui ont émergés et qui nécessitent d'être davantage définis peuvent être proposés comme « défis » à résoudre lors des hackathons du festival Open Geneva (mi-mars 2023) ou du hackathon Smart City Xperience en (novembre 2022).
- Ideavox est évoqué comme lieu ouvert, de rencontres et de ressources pour faciliter la co-construction de communs.
- La Fondation pour l'urbanisme ouvert propose de mettre à disposition sa plateforme numérique Hubs pour qu'un patrimoine informationnel puisse émerger à favoriser la naissance d'une communauté autour des partenariats publics - communs à Genève.

Pour permettre la poursuite de cette démarche, La Fondation pour l'urbanisme ouvert et le SDG Solution Lab ont proposé de produire une énumération des communs qui ont émergés lors de nos échanges (projets en place, ou potentiels) et de poursuivre les échanges d'idées et discussions au travers d'initiatives (soirées des jeudis de la contribution à Ideavox, vendredis de la transition, etc.).

Par ailleurs, des idées fortes ont été soulevées tout au long de cet atelier, notamment l'aspect sacré de nos ressources naturelles, qui méritent d'être approfondies au travers de recherches et discussions.

5- Synthèse de l'atelier

En conclusion, les organisateurs se sont engagés à diffuser un compte-rendu (ce document), l'évaluation faite par les participants, un agenda des événements par les porteurs et diffuseurs de communs et un accès à la plateforme contributive de la fondation pour l'urbanisme ouvert où ces informations seront disponibles afin de poursuivre les activités des groupes et les échanges afin de faire communauté.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Liste des participants à l'atelier

NOM / Prénom	Institution	Fonction	E-mail
ADLER Quentin Louis	UNINE	Doctorant FNS, Avocat	quentin.adler@unine.ch
ARZEL Béatrice	Fondation genevoise pour le dépistage du cancer	Directrice	beatrice.arzel@fgdc.ch
BALLI Fabio	Festival 'Prenons soin ensemble'	Coordinateur	balli@breathinggames.net
BOUHALI Sonia (co- organisatrice de l'atelier)	UNIGE	Jeune diplômée Master - chargée de projet	sonia.Bouhali@etu.unige.ch
BROGGINI Giuliano	Fondateur Coopérative Péclôt13 ; consultant PROVÉLO	Géographe	g.broggini@altermobil.ch
CALDERON Antonin	Après-Genève	Responsable du Pôle développement et promotion de l'économie sociale et solidaire	antonin.calderon@apres-ge.ch
CANDOLFI Heloise	OCAN / DT - GE	Adjointe	Heloise.Candolfi@etat.ge.ch
CANNILLA Victor	Plateforme d'action citoyenne AGISSONS	Co-initiateur	v.cannilla@gmail.com
CHARRDONNENS-COOK Yves	Fondation en faveur de la formation professionnell e et continue	Directeur	y.chardonrens-cook@ffpc.ch
COELHO Mélissa	ECOJEUNES		mel.coelho14@outlook.fr
CRESPO Jonathan	IDEAVOX, ECOJEUNES		email@jonathan-crespo.ch
ECUYER Brendan	DF / DAI / SSI	Chargé de projet	brendan.ecuyer@etat.ge.ch

EIGENHEER Sybille	Hospice général	Responsable service formation et développement RH	Sybille.Eigenheer@hospicegeneral.ch
FEREY Jean-Baptiste	SG / DI - GE	Secrétaire général adjoint	jean-baptiste.ferey@etat.ge.ch
GILLOOTS Camille	UNIL/Centre de compétences en durabilité	Collaboratrice de recherche	camille.gilloots@unil.ch
GREY François	UNIGE	Professeur, Directeur Geneva-Tsinghua Initiative	francois.Grey@unige.ch
JOSSELIN Frederic	Service concertation et communication / DT - GE	Chef de service	frederic.josselin@etat.ge.ch
KADDOUR Afamia	Secteur prévention et promotion de la santé / DSPS - GE	Conseillère scientifique	afamia.kaddour@etat.ge.ch
KRUMM Olivier	Coopérative Equilibre	Architecte - collaborateur	olivier.krumm@cooperative-equilibre.ch
LANCI Marion	Grève du climat	Etudiante master durabilité UNIL	marelolan@gmail.com
LEOCARDIE Marie	Secteur prévention et promotion de la santé / DSPS - GE	Cheffe de secteur	marie.leocadie@etat.ge.ch
LOURDIN Lionel	Free IT Foundation / Open Business Foundation	Entrepreneur	lionel@contribution.ch
MARTINOYA Joëlle	Forêt-B	Directrice	joelle@foret-b.ch
MEIER Michael (co-organisateur de l'atelier)	DAI / DF - GE	Secrétaire général adjoint	michael.meier@etat.ge.ch
MONTIER Patrick	DT - Direction de l'information du territoire	Chef de projet Smart city	patrick.Montier@etat.ge.ch
MULHAUSER Gilles	Office cantonal de l'eau / DT - GE	Directeur général	Gilles.Mulhauser@etat.ge.ch

OURRAD Nadia	OFPC / DIP - GE	Cheffe de projet PAI	Nadia.Ourrad@etat.ge.ch
PERDIZ Susana	UNIGE	Executive coordinator Geneva-Tsinghua Initiative	Susana.Perdiz@unige.ch
PITAVAL Frédéric	ID-Eau; Association l'Appel du Rhône	ID-Eau: Directeur ; co-fondateur de l'association l'Appel du Rhône	info@id-eau.ch
PRINA Alexandre	OCT - Secteur prospective	Chef de secteur	alexandre.prina@etat.ge.ch
RENK Alain (co-organisateur de l'atelier)	Fondation pour l'urbanisme ouvert	Urbaniste	alain.renk@urbanismeouvert.ch
RICKENMANN MONTES Emiliana	Youth Activist	RICKENMANN MONTES Emiliana	rickenmanne@gmail.com
ROSSI Simon	Open-models.org	ROSSI Simon	rossi.sim@outlook.com
ROYER Philippe	Office cantonal de l'environnement / DT - GE	Directeur général	philippe.royer@etat.ge.ch
SANCHEZ-POINTET Estelle (co-organisatrice de l'atelier)	DAI / DF - GE	Chargée de projets	estelle.sanchez-pointet@etat.ge.ch
SAGLAM Berfin	ECO JEUNES		berfin.saglm@hotmail.com
SPRAUEL Philippe	Hospice général	Directeur adjoint	Philippe.Sprauel@hospicegeneral.ch
TINTORI ANGELI Luca	ECO JEUNES		luca.tntr@gmail.com
TOUSSAINT Camille (co-organisatrice de l'atelier)	OCT / DI - GE	Déléguée Genève 2050 et transition écologique	camille.toussaint@etat.ge.ch
VERSCHUUR Christine	IHEID	Senior lecturer (à la retraite)	christine.Verschuur@graduateinstitute.ch
VIALLON François Xavier	Haute école fédérale en formation professionnelle	Responsable de projet	Francois-Xavier.Viallon@hefp.swiss

VILLARRUBIA Olga	SG / DEE - GE	Secrétaire générale adjointe	olga.villarrubia@etat.ge.ch
WYSS Alain	Office cantonal de l'eau	Direction générale de l'eau du canton de Genève Directeur du service de la planification de l'eau	alain.wyss@etat.ge.ch

ANNEXE 2 : Groupes de travail des participants

Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
ADLER Quentin (UNINE)	BALLI Fabio (Festival "Prenons soin ensemble")	BROGGINI Giuliano (Altermobil)	CALDERON Antonin (Après-GE)
ARZEL Béatrice (Fondation GE dépistage cancer sein)	BOUHALI Sonia (UNIGE)	CANNILLA Victor (plateforme AGISSONS)	COELHO Mélissa (ECO Jeunes)
CANDOLFI Heloise (GE-OCAN)	GILLOOTS Camille (UNIL)	CRESPO Jonahthan (Ideavox)	ECUYER Brendan (GE-DAI)
CERVONI Sabrina (Hospice général)	KRUMM Olivier (Coopérative Equilibre)	EIGENHEER Sybille (Hospice général)	JOSSELIN Frederic (GE-DT)
KADDOUR Afamia (GE-SMC)	LEOCARDIE Marie (GE-SMC)	FEREY Jean-Baptiste (GE-DI)	MARTINOYA Joëlle (Forêt B)
PERDIZ Susana (UNIGE)	LOURDIN Lionel (Free IT Foundation)	GREY François (UNIGE)	OURRAD Nadia (GE-DIP)
PITAVAL Frédéric (ID-EAU)	MONTIER Patrick (GE-DIT)	LANCI Marion (Grève du Climat)	RICKENMANN MONTES Emiliana (Youth Activist)
ROYER Philippe (GE-OCEV)	TINTORI ANGELI Luca (ECO Jeunes)	MEIER Michael (GE-DAI)	SPRAUEL Philippe (Hospice général)
SAGLAM Berfin (ECO Jeunes)	VILLARRUBIA Olga (GE - DEE)	MULHAUSER Gilles (GE-OCE)	VERSCHUUR Christine (IHEID)

SANCHEZ-POINTET Estelle (GE-DAI)	WYSS Alain (GE - OCE)	ROSSI Simon (Open-models.org)	
JONES Victoria (Ideavox)		VIALON François Xavier (HEFP)	

ANNEXE 3 : Programme de l'atelier

Initiative de prospective GENÈVE 2050 sur l'économie contributive et les communs Vers un dispositif de co-production de commun (Recherche-action)

Agenda de l'atelier contributif du 2 septembre 2022

PARTIE 1 / CONTEXTE

08h30-09h00 Accueil des participants, café-croissants Auto-présentation conviviale, préparation des badges personnalisés.

9h00 9h10 / Organisateur Genève 2050 Camille Toussaint - plénière

Contexte ; de l'utilité potentielle des communs à Genève (bref retour sur l'atelier 1)

9h10 9h30 / Trois intervenants en miroir - plénière

5x5 Collages en 5 minutes ; pour rentrer dans le vif du sujet (immédiatement)

- Explication des interactions entre communs et États/collectivités publiques (par Viallon François-Xavier)
- Quand le Département du Territoire co-produit un commun (par Frédéric Josselin)
- Quand l'Hospice Général co-produit un commun (par Sabina Cervoni)

9h30-9h35 organisateurs Fondation urbanisme ouvert Genève Alain Renk - plénière

Présentation de la stratégie d'appropriation de l'atelier 2 (expérimenter la co-production concrète de communs)

9h35-9h40 SDG Solution Space, François Grey - plénière

Lien entre l'initiative et la recherche (possibilité de poursuite des axes de travail découlant de cet atelier par les étudiants du MIHDS)

PARTIE 2 / RESSOURCES

9h45-9h50 organisateurs Fondation urbanisme ouvert Genève Alain Renk - plénière

Lancement de l'atelier de co-construction

9h50 10h30 participant.e.s - groupes

Bar camp / identification de ressources existantes ou à inventer pouvant donner naissance à des communs à Genève (Tables thématiques + tables sans thématique)

10h30 10h45 participant.e.s - plénière

Vote des participants sur les communs à développer en priorité

10h45 11h00 toutes et tous Break / échanges informels

PARTIE 3 / PISTES STRATÉGIQUES

11h00 11h15 organisateurs Genève Internationale Michael Meier - plénière



GENÈVE 2050



Genève internationale
Pâx, Droits et Bien-être



Open Urbanism
Foundation



SDG
SOLUTION
SPACE



Du désir de préserver/développer une ressource à la constitution d'un commun (quels cadres opérationnels référents ?)

11h15 11h30 participant.e.s - plénière
Interventions libres

11h30 12h00 participant.e.s - groupes

Co-production de début de pistes stratégiques pour co-produire les communs (tables par communs, 2 sessions)

PARTIE 4 / RESTITUTION

12h00 12h30 organisateurs Genève Internationale Estelle Sanchez Pointet puis toutes et tous - plénière

Actions de suivi et débat

12h30-13h30 Apéro-lunch